LEE THOMAS.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....25c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornée par le chemin public, à Lesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désignée comme une partie du lot No. 18, partie du lot No. 18 mesure 40 pieds de face sur une profondeur de 160 pieds.

LEWIS, SALOMON.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....35c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendue, troisième division, désignée comme partie du lot No. 28, la dite partie de lot mesure 60 pieds de face à la rue Belle-Harde sur 61 pieds de profondeur, et forme l'enseignare des rues Bellegarde et Church.

LEGRAS ROSEMOND ET ALS.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Deladerande, Seguin, Bouny et Villeré, désignée comme les Nos. 10 de l'Ilet No. 9; le dit lot mesure 65 pieds de face à la rue Delaronde sur 66 pieds de profondeur.

LANGE JOHANNA.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Deladerande, Seguin, Villeré et Bouny, désigné comme les Nos. 10 de l'Ilet No. 9; le dit lot mesure 65 pieds de face à la rue Delaronde sur 66 pieds de profondeur.

LANGE JOHANNA.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Deladerande, Seguin, Villeré et Bouny, désigné comme les Nos. 10 de l'Ilet No. 9; le dit lot mesure 65 pieds de face à la rue Delaronde sur 66 pieds de profondeur.

LACKEY, MRS A. S.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 12
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Homer, Elmire et Newton, désignés comme les Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 158; le dit lot mesure 120 pieds de profondeur sur une profondeur de 120 pieds.

LACKEY, MRS A. S.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 12
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Homer, Elmire et Newton, désignés comme les Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 158; le dit lot mesure 120 pieds de profondeur sur une profondeur de 120 pieds.

LACKEY, MRS A. S.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 50
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Vesper, Valette, Homer et Newton, désignés comme les Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 159; les dits lots mesurent 83 pieds de face à la rue Vesper sur une profondeur de 120 pieds.

LACKEY, MRS A. S.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 50
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Magnolia, Madison et Socrates, désignés comme un lot de l'Ilet No. 217; le dit lot mesure 83 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

LANEHAN, HENRI ALEX.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Raccourci, propriété vendue par le Dr. P. R. Tulason, désigné comme le No. 1 et mesurant 80 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

MESSNER, GASPER.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$3 00
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delaronde, Villeré et Bouny, désigné comme les Nos. 10 de l'Ilet No. 9; le dit lot mesure 65 pieds de face à la rue Delaronde sur 66 pieds de profondeur.

LANGE JOHANNA.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Deladerande, Seguin, Bouny et Villeré, désigné comme les Nos. 10 de l'Ilet No. 9; le dit lot mesure 65 pieds de face à la rue Delaronde sur 66 pieds de profondeur.

LACKEY, MRS A. S.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 12
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Homer, Elmire et Newton, désignés comme les Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 158; le dit lot mesure 120 pieds de profondeur sur une profondeur de 120 pieds.

LACKEY, MRS A. S.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 50
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Homer, Elmire et Newton, désignés comme les Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 158; le dit lot mesure 120 pieds de profondeur sur une profondeur de 120 pieds.

LACKEY, MRS A. S.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....200
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Homer, Newton, Madison et Homer, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'Ilet No. 152; le dit demi du lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 120 pieds.

MERRICK, THORNTON.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le chemin Public, à Lesburg, touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot No. 51.

MULLER, DAVID.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le chemin Public à Lesburg, touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot No. 28.

MONTHAN, MRS. M.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Webster, Washington, Elisa et Alix, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 73; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Webster sur 120 pieds de profondeur.

MOSELY, NANNIE F.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Freelhe, Elisa et Verret, désigné comme le lot No. 14 de l'Ilet No. 98; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de 120 pieds.

MAUNIER, LAZARD.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Valmont, Chasset et Homer, désigné comme le lot No. 22 de l'Ilet No. 147; le dit lot No. 22 mesure 85 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

MONTGER, EDWARD.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$6 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Franklin, Madison, Bienville et Bringier, désignés comme les lots Nos. 275 et 276.

MORTAL, URIAH.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 75
Portion de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par la rue Seppard, la ligne de Jefferson et les rues Magellan et Vallette, désignée comme portion des lots Nos. 302 à 305.

MORGAN, P. H.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terre de cyprière, mesurant 14 arpents de face sur 40 arpents de profondeur.

MONONA, MIGUEL.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church sur la propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendu, 3ème division, désignés comme les lots Nos. 7 et 8; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 121 pieds de face à la rue Church sur 126 pieds de profondeur.

MURPHY, SUC RODY.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bouny, Déforêt, Peter et Seguin, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 98; le dit lot No. 20 mesure 21 pieds de face à la rue Bouny sur une profondeur de 59 pieds.

MURPHY, MRS M.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Market, Evelina et Bouny, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'Ilet No. 98; les dits lots Nos. 13 à 16 mesurent 128 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots formant l'encoignure des rues Elmire et Bouny.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bouny, Deladerande, Seguin et Villeré, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 98; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Newton, Clement et Homer, désignés comme les Nos. 13 à 16 de l'Ilet No. 159; les dits lots Nos. 13 à 16 mesurent 128 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots formant l'encoignure des rues Elmire et Homer.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$10 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement et Sarrazin, désigné comme le lot No. 5 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 21 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Sarrazin et Homer, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 159; le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

LANDRY, MRS SIMON.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Voirer, Valette, Homer et Newton, désignés comme les Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 159; les dits lots mesurent 83 pieds de face à la rue Voirer sur une profondeur de 120 pieds.

VOIRER, JACKSON.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Magnolia, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 219; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

MIDHELL, LEOPOLD.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Deladerande, Seguin, Bouny et Villeré, désignés comme les lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 9; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 65 pieds de face à la rue Deladerande sur une profondeur de 67 pieds.

MILLER, SAMUEL.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Market, Elisa, Poudre et Church, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 83; le dit lot No. 3 mesure 43 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 70 pieds et forme l'encoignure des rues Market et Elisa.

MITCHELL, JAMES No. 2.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 97; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 122 pieds.

MITCHELL, JAMES.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Market, désignés comme lots No. 5 et 6 de l'Ilet No. 114; les dits lots No. 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MICHEL, MARIE No. 2.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Labeyrouse, Monroe, Franklin et Socrates, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 219; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Labeyrouse sur une profondeur de 120 pieds.

MILLER, WASHINGTON.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le chemin Public, à Lesburg, touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot No. 51.

PICARD, VVE ALBERT.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le chemin Public à Lesburg, touchant l'habitation Trépagnier, désignés comme les lots Nos. 5 à 8 de l'Ilet No. 192; les dits lots Nos. 4 et 7 mesurent 61 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 120 pieds.

MCGUIRE, PATRICK.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Webster, Washington, Elisa et Alix, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 73; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Webster sur 120 pieds de profondeur.

MURRAY, JOSEPH.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magellan, Hagnier, Franklin et Mauro, désigné comme lot, 6 de l'Ilet No. 298; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Magellan sur 136 pieds de profondeur.

MCGIVENEY, JNO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bachelemy, Seguin, Elisa et Alix, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 98; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur.

MONTGER, EDWARD.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$4 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Franklin, Madison, Bienville, Bringier, désignés comme les lots Nos. 275 et 276.

MORTAL, URIAH.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 75
Portion de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par la rue Seppard, la ligne de Jefferson et les rues Magellan et Vallette, désignée comme portion des lots Nos. 302 à 305.

MORGAN, P. H.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terre de cyprière, mesurant 14 arpents de face sur 40 arpents de profondeur.

MONONA, MIGUEL.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church sur la propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendu, 3ème division, désignés comme les lots Nos. 7 et 8; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 121 pieds de face à la rue Church sur 126 pieds de profondeur.

MURPHY, SUC RODY.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bouny, Deladerande, Peter et Seguin, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 98; le dit lot No. 20 mesure 21 pieds de face à la rue Bouny sur une profondeur de 59 pieds.

MURPHY, MRS M.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Market, Evelina et Bouny, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'Ilet No. 98; les dits lots Nos. 13 à 16 mesurent 128 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots formant l'encoignure des rues Elmire et Bouny.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$10 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Webster, Elisa et Alix, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 73; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

MCHUGH, MRS—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec la dite portion mesurant 14 arpents de face sur 40 arpents de profondeur.

MONONA, MIGUEL.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church sur la propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendu, 3ème division, désignés comme les lots Nos. 7 et 8; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 121 pieds de face à la rue Church sur 126 pieds de profondeur.

MURPHY, SUC RODY.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné par le chemin Public, les terres de cyprière en haut et en bas, et par la propriété de T. Camus, étant une portion du lot No. 5.

MORRIS, SUC. MRS.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Vallette, Onenul, Eliza et Alix, désigné comme le lot No. 22 de l'Ilet No. 80; le dit lot No. 22 mesure 83 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 97 pieds.

NOBLE, JOHN.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magellan et Jefferson, et les rues Magellan et Vallette, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 80; le dit lot No. 22 mesure 83 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 97 pieds.

OVERTON, MRS L.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Seguin, Bouny, Elisa et Alix, désigné comme lot No. 55; le dit lot No. 55 mesure 16 pieds de face à la rue Seguin sur 128 pieds de profondeur.

O'KEEFE, M. A.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Webster, Elisa et Alix, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 73; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Clement, Jackson et Market, désigné comme lot No. 136 de l'Ilet No. 136; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Evelina, Vallette et Market, désigné comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilet No. 117; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Olivier sur une profondeur de 85 pieds.

OLIVIER, MLLE EMMA.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Elisa et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 97; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 124 pieds.

O'CONNELL, JNO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Newton, Elmire et Homer, désignés comme lots Nos. 7 à 10 de l'Ilet No. 159; les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent 128 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 7 à 10 formant l'encoignure des rues Chesnut et Newton.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Elmire, Newton et Homer, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'Ilet No. 159; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Newton, Elmire et Homer, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 159; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 64 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Newton, Elmire et Homer, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 159; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 64 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Newton, Elmire et Homer, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 159; les dits l